

"Migrations Internationales : les politiques migratoires en Europe et aux États-Unis dans une perspective de genre et de classe"

Université Libre de Bruxelles, Institut de sociologie, Salle Dupréel, 28-29 avril 2015

Titres et résumés des interventions

Mardi 28 avril 2015

Session I – L’ethnicité dans les politiques migratoires

Présidente : Soumia Boutkhil, Université Mohamed Premier, Oujda, Maroc

Discutant : Tom Wong, University of California, San Diego, États-Unis

David Scott FitzGerald, University of California, San Diego, États-Unis

« Ségrégation des masses : les origines démocratiques des politiques d’immigration racistes dans les Amériques »

Résumé : La ségrégation des masses questionne l’opinion largement répandue selon laquelle, à long terme, la démocratie et le racisme ne peuvent pas coexister. David Scott FitzGerald et David Cook-Martin montrent que les démocraties dans la région des Amériques ont été les premiers pays à sélectionner les immigrés selon la race, et les États non démocratiques les premiers à interdire la discrimination. A travers l’analyse des dossiers juridiques de vingt-deux pays entre 1790 et 2010, les auteurs présentent une histoire de l’émergence et de l’abolition de la sélection raciale dans l’hémisphère occidental. Les États-Unis ont ouvert la voie à l’utilisation des moyens juridiques en vue d’exclure des groupes ethniques « inférieurs ». A partir de 1790, le Congrès a commencé à adopter des lois sur la nationalité et l’immigration qui excluent les Africains et les Asiatiques du droit à la nationalité, au motif qu’ils étaient intrinsèquement incapables d’auto-gouvernance. Des politiques similaires ont ensuite été adoptées par les colonies autonomes et les territoires de l’Empire britannique et finalement ont été propagées à travers l’Amérique latine. Les régimes non démocratiques du Chili, de l’Uruguay, du Paraguay et de Cuba ont aboli les lois discriminatoires dans les années 1930 et 1940, des décennies avant les États-Unis et le Canada. L’opinion selon laquelle le racisme et la démocratie sont antithétiques - parce que la démocratie repose sur des idéaux d’égalité et d’équité qui sont incompatibles avec la notion d’infériorité des races - ne peut pas expliquer pourquoi les démocraties libérales étaient les chefs de file dans la mise en place de politiques racistes, et à la traîne pour les éliminer. En fin de compte, les auteurs soulignent que la géopolitique durant la seconde guerre mondiale et la guerre froide était nécessaire pour convaincre les pays d’Amérique du Nord de réformer leurs lois sur l’immigration et la citoyenneté.

Floya Anthias, University of East London, Royaume-Uni

« Mobilités transnationales, parcours et inégalités genrées : un regard ‘transglobal’ »

Résumé : La présentation analyse le rôle important que joue la dimension de genre dans le processus de la migration à la fois en lien avec l'identité et l'appartenance (les discours et les pratiques qui y sont reliés) et les différents types d'inégalités et de violences à l'égard des migrantes et des femmes racisées. Floya Anthias remet en question l'attention portée par les politiques d'intégration et de diversité sur l'identité et leur insistance sur les processus d'intégration et la participation citoyenne. Elle propose de s'écarter des analyses centrées sur les dimensions ethno-religieuses et nationales qui caractérisent une grande partie du débat autour des migrations, pour mettre l'accent sur les façons dont les différentes hiérarchies interagissent pour produire les inégalités et les exclusions. L'exposé montrera comment le regard « transglobal » peut aider à sortir du biais ethno-religieux en se focalisant sur les parcours migratoires transnationaux des femmes.

Barbara Buckinx, Princeton University, États-Unis

« Pratique et équité de l'immigration sélective »

Résumé : Tant qu'il y aura plus de candidats à l'immigration que de permis de séjour disponibles, les politiques d'immigration aux États-Unis et au sein de l'Union européenne demeureront sélectives. Les citoyens et les décideurs politiques sont de plus en plus favorables à la mise en place de critères de sélection des candidats à l'immigration, qui privilégient les individus hautement qualifiés/riches au détriment des plus vulnérables tels que les réfugiés politiques. Dans ce cadre s'inscrivent les nouveaux mécanismes qui consistent à « vendre » la citoyenneté à de riches ressortissants étrangers. La communication s'appuiera sur le résultat d'une étude co-signée avec Abdeslam Marfouk. Premièrement, l'immigration sélective s'appuie sur l'argument de la souveraineté, selon lequel c'est la prérogative de l'État de décider de façon autonome qui peut être admis sur le territoire national, et du principe démocratique, selon lequel l'État a l'obligation d'être réactif et responsable devant les citoyens. Dans ce contexte, les États ou leurs citoyens devraient être autorisés à choisir librement une catégorie d'immigrés au détriment des autres. Cependant, notre analyse met en évidence que la liberté de choisir est contrainte de multiples façons. Tout d'abord, les États ont signé des conventions et ratifié des traités internationaux relatifs au traitement des réfugiés et d'autres populations vulnérables et, toutes choses étant égales par ailleurs, ils ont l'obligation de respecter leurs engagements. Deuxièmement, de nombreux États ont un devoir à l'égard des populations des ex-pays colonisés ou des pays où ils sont intervenus militairement, par exemple dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Si ces injustices historiques peuvent être rectifiées, en partie, par la voie d'un régime d'immigration plus ouvert, ceci peut constituer une raison valable qui plaide en faveur d'une limite de la sélectivité des candidats à l'immigration. Troisièmement, les valeurs libérales et universelles qui occupent une place importante dans les constitutions, la Déclaration universelle des droits de l'Homme et autres déclarations engagent les États occidentaux à prévenir et à lutter contre toutes les formes de discrimination. Toute déviation de ce principe doit être défendue, et nous voyons très peu d'arguments en faveur de politiques d'immigration sélectives qui ne prendraient pas en considération la situation des personnes vulnérables. Enfin, certains mécanismes de sélection des immigrés aux États-Unis et au sein de l'UE ne parviennent pas à traiter les immigrants avec dignité et respect. Les États qui souhaitent néanmoins poursuivre des politiques d'immigration sélectives doivent le faire dans le cadre d'un régime d'immigration global qui assure qu'aucune nation ne peut se soustraire à son obligation de partager équitablement la prise en charge des migrants vulnérables, en l'occurrence les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Session II – Les politiques d’asile

Président : Hassan Bousetta, Université de Liège, Belgique

Discutante : Adelina Miranda, Università Federico II di Napoli, Italie

Stephanie J. Silverman, University of Toronto, Canada

« La carotte et le bâton : voies à suivre pour des alternatives à la détention au États-Unis, au Royaume-Uni, en Belgique et au Canada »

Résumé : La communication de Stephanie Silverman propose de retracer le processus qui a conduit à l’émergence d’un programme international (*Alternatives to Immigration Detention*) proposant des alternatives à la détention des migrants (la carotte) en réponse à la montée en puissance des politiques et des pratiques de détention/rétention (le baton). Les systèmes de détention des immigrés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Belgique et au Canada incarcèrent chaque année des centaines de milliers de personnes dans les centres de détention. Cette pratique qui prend de plus en plus d’ampleur et se généralise, préoccupe une partie de la société civile et les défenseurs des droits de l’Homme. En effet, ces privations de liberté violent non seulement le droit international et les droits humains fondamentaux mais causent aussi de multiples traumatismes psychiques et physiques même lorsque la période de détention est brève. L’Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), l’International Detention Coalition (IDC), un large réseau d’acteurs associatifs locaux, de militants, d’universitaires et de membres de la société civile cherchent à convaincre les gouvernements d’envisager des solutions alternatives aux centres de détention. Ces alternatives non privatives de liberté visent à fournir un soutien holistique, des services de base et un accès à une aide juridique de qualité dès le début de la migration et de la procédure de demande d’asile. L’exposé accordera une attention particulière à la campagne contre la détention des enfants (*End Child detention*) au Royaume-Uni, à trois programmes communautaires pilotes et gérés par des associations à but non lucratif aux États-Unis, au modèle des logements familiaux en Belgique et au réseau informel des abris (*home-based shelters*) au Canada.

Jane Freedman, Université Paris 8, France

« La prise en compte du genre dans les politiques d’asile de l’Union européenne »

Résumé : Au cours des dernières années, la « féminisation » des flux de demandes d’asile au sein des États membres de l’Union européenne a posé des questions, d’une part, pour l’élaboration et la mise en œuvre de politiques d’asile au sein de l’UE, et, d’autre part, pour le développement d’une politique harmonisée. L’augmentation du nombre de femmes demandeuses d’asile a introduit de nouveaux motifs de demandes d’asile - comme les risques de mutilations génitales féminines, le mariage forcé ou la violence domestique - des dimensions qui ne sont pas a priori faciles à traiter dans le cadre de la Convention de 1951, engendrant une évolution au niveau des critères de détermination du statut de réfugié. En outre, les situations et les besoins spécifiques des femmes demandeuses d’asile et réfugiées peuvent nécessiter d’apporter des changements au niveau des politiques et pratiques d’accueil des demandeurs d’asile. Alors que plusieurs États membres de l’UE ont tenté de répondre à ces questions à travers l’intégration de la dimension de genre dans leurs politiques d’asile - sur base des lignes directrices du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) - et tandis que la Directive européenne refonte de Qualifications, Procédures et Accueil a en théorie intégré les préoccupations en matière d’égalité et de protection des demandeuses d’asile et des réfugiées, il reste cependant des questions quant à la protection sexo-spécifique réelle que les États membres de l’UE offrent aux demandeuses d’asile et aux réfugiées. Des préoccupations ont été formulées quant à

la non-reconnaissance de certaines formes de persécutions liées au genre comme motif d'octroi du statut de réfugiée, sur le traitement des femmes demandeuses d'asile et sur leur vulnérabilité aux diverses formes de violence, y compris une fois arrivées sur le territoire de l'UE (et en particulier dans les centres d'asile et de rétention/détention). Jane Freedman examinera les tentatives d'intégration du genre dans les politiques d'asile de l'UE, y compris l'analyse des politiques nationales, des directives de l'UE et du rôle du Bureau européen d'appui en matière d'asile, afin d'examiner dans quelle mesure l'UE respecte sa promesse de protéger les victimes de persécutions liées au genre.

Elisabeth Boulot, Université Paris Est Marne-La-Vallée, France

« Impact de la politique migratoire aux États-Unis sur les femmes victimes de persécutions fondées sur le genre »

Résumé : Il y a vingt ans, lorsque le service d'immigration et de naturalisation américain a mis en place des procédures afin que soient mieux prises en compte les demandes d'asile des femmes réfugiées, prenant pour modèle les dispositions en vigueur au Canada, les États-Unis faisaient figure de pionniers. Cette communication dressera un bilan de la situation des femmes demandant aujourd'hui l'asile politique en raison de persécutions fondées sur le genre et rendra compte des vifs débats qui en résultent tant à l'échelon local qu'au niveau national. Elle analysera les causes des nombreux obstacles qui subsistent encore, qu'ils soient administratifs, juridiques, législatifs, culturels ou sociaux. Les solutions proposées et leurs pertinences seront examinées dans une perspective transnationale.

Session III – Les migrations irrégulières

Président : John Skrentny, University of California, San Diego, États-Unis

Discutante : Nouria Ouali, Université Libre de Bruxelles, Belgique

Tom Wong, University of California, San Diego, États-Unis

« La légalisation des immigrants sans-papiers aux États-Unis encourage-t-elle l'immigration non autorisée en provenance du Mexique ? Une analyse empirique de l'aléa moral de la légalisation »

Résumé : Est-ce que les programmes de régularisation des migrants sans-papiers aux États-Unis augmentent l'immigration irrégulière en provenance du Mexique ? La logique de l'aléa moral de cette mesure suggère que la légalisation des sans-papiers a pour effet inattendu de favoriser l'immigration irrégulière. Cette présentation mettra en évidence que cet effet est exagéré. L'analyse de l'enquête 2007 *Mexican Migration Field Research Program* (MMFRP), qui comprend plus de 500 immigrants (sans-papiers), fournit des preuves à cet égard. En effet, les données de cette source montrent que la connaissance du projet américain de légalisation des migrants sans-papiers n'augmente pas l'intention de migrer des personnes interrogées. Des analyses multivariées, qui prennent en considération différents facteurs, et la comparaison des répondants sur la base de la technique d'appariement sur les scores de propension (PSM) confirment ce résultat.

Marie-Claire Caloz-Tschopp, Collège International de Philosophie, Suisse-France

« 'Violence, apartheid et civilité'. Une ambiguïté au cœur de l'illégalité »

Résumé : En analysant les développements des politiques migratoires et du droit d'asile en Europe et en Suisse dans un contexte de globalisation guerrière, je propose de montrer en quoi elles sont structurées par la violence et l'apartheid qui lui-même s'inscrit dans de nouvelles formes de guerre en

mettant en cause la philosophie et la politique elle-même. La gravité de la situation aux frontières de l'Europe et aussi dans la vie quotidienne de tous les habitants européens pose des questions d'ontologie politique et d'anthropologie politique fondamentale dont je me propose de présenter certains axes fondamentaux. Quelles citoyenneté/civilité aujourd'hui en Europe ? Comment articuler le "droit d'avoir des droits" (Arendt), la défense des droits fondamentaux, de l'État de droit et la résistance des mouvements sociaux ?

Samain Laacher, École des Hautes Études en Sciences Sociales et Université de Strasbourg, France
« Une persécution muette. Les femmes migrantes dans l'enfer du voyage interdit »

Résumé : La nature des violences subies par les jeunes femmes pendant leur parcours clandestin est intimement liée aux modalités du départ du pays d'origine : une femme qui part plus ou moins précipitamment ne s'expose pas aux mêmes sévices qu'une jeune femme qui prend délibérément la décision de partir et qui organise son voyage ou lorsque son voyage est minutieusement organisé par d'autres, par exemple comme dans le cas de réseaux de prostitution. Même si dans tous ces cas, il y a une méconnaissance des risques et des dangers encourus.

Mercredi 29 avril 2015

Session IV – Les migrations qualifiées

Présidente : Paola Bacchetta, University of California, Berkeley, États-Unis
Discutant : Abdeslam Marfouk, IWEPS, Belgique

John Skrentny, University of California, San Diego, États-Unis
« Comprendre la 'Bataille pour les cerveaux' »

Résumé : John Skrentny présentera les dynamiques relatives à la volonté des États d'attirer les talents étrangers, particulièrement en sciences et en ingénierie, et il identifiera les particularités des pays, notamment par rapport aux catégories des migrants qu'ils souhaitent attirer et comment ils espèrent y parvenir. Par ailleurs, il examinera les différences entre les migrants eux-mêmes en fonction de leurs origines. Cette analyse mettra en évidence qu'en réalité « la bataille pour les cerveaux » n'est pas unique mais multiple selon les différents objectifs des pays d'immigration et plusieurs de ces stratégies sont gagnantes.

Umut Erel, The Open University, Milton Keynes, Royaume-Uni
« La stratégie des migrantes hautement qualifiées pour mobiliser le capital social cosmopolite »

Résumé : La littérature sur la migration qualifiée tend à se focaliser sur l'activité professionnelle des migrants bien qu'il a été reconnu récemment que les préoccupations au sujet de l'éducation des enfants peuvent aussi influencer la décision de migrer. Umut Erel s'intéresse spécifiquement aux stratégies de mères migrantes d'origine européenne installées à Londres qui exploitent leurs ressources culturelles comme femmes européennes « Blanches », issues de la classe moyenne. Il y a un intérêt croissant à connaître la façon dont le capital social et culturel peut être mobilisé et utilisé aux travers des frontières nationales. Le capital social transnational et cosmopolite et la mobilité sont les concepts utilisés pour comprendre comment les ressources culturelles peuvent se transformer en capital culturel qui peut être accumulé, distribué et converti en d'autres formes de capital. Sur base

de ces travaux, Umut Erel examine la gamme de stratégies que les migrantes développent pour capitaliser leurs ressources culturelles. En se référant aux recherches sur les mères migrantes, elle traite les stratégies d'accumulation du capital culturel qu'elles déploient à Londres pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Cette variété de stratégies passent de « l'investissement dans la mobilité » au « capital culturel transnational présumé », à la « valorisation du capital interculturel/cosmopolite ». Celles-ci sont comparées avec les stratégies des migrants qui investissent dans les ressources culturelles reconnues telles que l'instruction dans les institutions privées, plutôt que dans les formes de capital transnational ou cosmopolite.

Speranta Dumitru, Université Paris Descartes, France

« La migration de travail des femmes : du 'Brain Drain' au 'Care Drain' ? Arguments contre le sexisme méthodologique »

Résumé : La métaphore du « care drain » qui désigne les femmes migrantes recrutées dans le secteur du care a été créée comme une analogie féminine à l'idée de « brain drain ». Tout comme la « fuite des cerveaux » suggère que le départ des migrants qualifiés représente une perte économique pour le pays d'origine, le « care drain » décrit la migration des femmes comme une perte pour les enfants restés au pays d'origine. La présentation résumera les principaux résultats d'une étude qui critique la construction des femmes migrantes comme « care drain » pour trois raisons : 1) ce concept est biaisé par des stéréotypes sexistes ; 2) il dévalorise et donne une image négative de ce travail ; et 3) il ne rend pas compte du processus d'acquisition ou de changement de compétences en contexte de migration.

Session V – Opinion publique : racisme et immigration

Président : Sébastien Brunet, Directeur général, IWEPS, Belgique

Discutante : Nadia Fadil, Katholieke Universiteit Leuven, Belgique

Michael Nicholson, University of California, San Diego, États-Unis

« La participation politique des immigrés : le rôle de la double identité »

Résumé : Michael Nicholson s'appuie sur une étude qu'il a réalisée en Suisse et montre, *ceteris paribus*, que les immigrés - naturalisés ou de nationalité étrangère - qui se caractérisent par une double identité (ils expriment un attachement à la fois aux résidents de leur pays d'accueil et d'origine) sont plus susceptibles de s'engager au niveau politique que les autres migrants. Les conclusions de cette étude reposent sur les données d'une enquête représentative récente « Localmultidem » et sur des données qualitatives. L'enquête auprès d'un échantillon d'immigrés résidant dans dix villes européennes confirment les conclusions de l'étude en Suisse.

Scott Blinder, University of Massachusetts Amherst, États-Unis

« Images de l'immigration : comment le public et les médias de l'information en Angleterre voient l'immigration et pourquoi est-ce important ?

Résumé : L'opposition de la population à l'immigration est une opinion très répandue en Grande-Bretagne comme dans de nombreux pays d'immigration. En Grande-Bretagne et en Europe, les gouvernements répondent souvent à la demande de l'opinion publique à travers des politiques qui augmentent les restrictions à l'admission d'immigrants ou remettent en cause certains de leurs

droits. Pourtant, l'idée que l'opinion publique se fait de l'immigration peut diverger considérablement de l'image qui est reflétée par les données statistiques officielles. Les travaux de Scott Blinder mettent en évidence la manière dont l'opinion publique britannique perçoit l'immigration. Il examine si ces perceptions sont influencées par les représentations des médias. Scott Blinder soutient que les différences entre les perceptions respectives du public et de l'État au sujet de l'immigration créent des distorsions dans l'élaboration des politiques publiques et des réponses problématiques pour la démocratie.

Abdeslam Marfouk, IWEPS, Belgique

« Opinion publique et immigration : le décalage entre les stéréotypes, les idées fausses et les réalités »

Résumé : En l'absence d'informations qui livrent une image complète et précise de l'immigration dans toutes ses composantes et sur ses effets économiques et non économiques, l'opinion publique s'appuie sur des faits divers, des anecdotes, des expériences personnelles et sur des discours anti-immigration véhiculés par certains médias pour construire une représentation imaginaire des populations immigrées qui est en décalage avec les réalités. C'est ce qui ressort des résultats d'enquêtes, notamment en Belgique. La présentation vise à répondre aux questions suivantes : comment les stéréotypes et les idées reçues sur les immigrés se construisent-ils ? Quelles sont leurs conséquences, notamment sur la discrimination à l'égard des immigrés et sur les politiques d'immigration ?

Yvan Gastaut, Université de Nice Sophia Antipolis, France

« Figure de l'immigré.e maghrébin.e à la télévision française depuis la guerre d'Algérie »

Résumé : Cette intervention s'attachera à rendre compte de quelques résultats du projet ANR Ecrin (Écrans et Inégalités, la figure de « l'Arabe » sur les écrans français depuis 1962) qui s'achèvera en 2016. Il s'agira de réfléchir aux ruptures mais aussi aux permanences dans la manière dont la télévision en France a pu façonner l'image des populations maghrébines. Témoin de son temps, la télévision offre un angle d'approche qui peut parfois confirmer mais aussi nuancer certaines approches révélées par l'étude d'autres supports. Il s'agira principalement de repérer les rythmes et les moments charnières dans l'évolution de cette figure aux contours multiples : le travailleur immigré, la femme migrante, le clandestin, le délinquant, le "Beur" et la "Beurette", les jeunes garçons et jeunes filles de banlieue, la musulmane voilée, le terroriste, le jeune issu de l'immigration intégré ou non, le chibani, etc. A travers ces figures, c'est toute une réflexion sur les stéréotypes et sur la discrimination qui sera privilégiée sur base d'un type de support qui évolue beaucoup en même temps que la thématique qu'il met en scène.

Organisé en partenariat avec l'ABSFA (Association Belge Francophone de Sociologie et d'Anthropologie) et le soutien financier de:

